

## Déclaration préalable au Comité Technique de l'Ardèche du 16 avril 2019

Monsieur le Président,

La France des gilets jaunes réclame depuis de nombreuses semaines plus de justice sociale et fiscale.

Le message a du mal à passer.

En effet, le 15 février, Edouard Philippe lors d'un « grand » débat à Plomodiern en Bretagne a lancé qu'il serait peut-être temps de mettre en place des contreparties aux aides sociales car c'est bien connu, si le pauvre est pauvre, c'est qu'il le vaut bien...

Mais pourquoi ce même Edouard Philippe ne demande t'il pas une contrepartie aux patrons du CAC40 qui ont perçu des fonds publics versés par L'État par le biais notamment du CICE ?

La France en 2018 est la reine des dividendes versées en Europe avec 55,6 milliards d'euros (+7,5%). Y'a t'il un lien de cause à effet ?

Les rentiers, contrairement aux travailleurs, peuvent sabrer le champagne car avec la suppression de l'ISF et la mise en place de la flat tax (qui rappelons-le, fait payer un impôt sur le revenu de 12,8% sur les dividendes et plus-values de cessions de valeurs mobilières et donc moins que la 1ère tranche d'impôt sur le revenu), 2018 est un excellent millésime!

Les gilets « dorés » sont les grands gagnants de la mondialisation «heureuse » au détriment des classes moyennes occidentales dont les fonctionnaires de catégorie C, B et A de notre administration(cf. graphique de l'éléphant de Branco Milanovic).

Olivier DUSSOPT et Mounir MAHJOUBI étaient dans notre département le lundi 4 mars. Ce dernier a reconnu qu'à minima 20 % des gens ne savent pas se servir du numérique. En Ardèche comme ailleurs, nous nous en apercevons tous les jours en réception physique comme au téléphone.

Et dans son projet de casse du service public fiscal, le gouvernement veut supprimer ce rôle important qui est de soutenir les plus défavorisés par un service technicien et humain de proximité.

Gérald Darmanin a trouvé la parade pour lutter contre la fraude fiscale et compenser les milliers de suppressions d'emplois qui ont touché et vont toucher notre ministère : c'est le site « oups.gouv.fr »

Les fraudeurs remercient nos décideurs d'assurer leur tranquillité pour les décennies à venir....

Le 13 décembre 2018, Bruno Le Maire a dénoncé, lors des questions d'actualité au Sénat, la décision de Ford de rejeter l'offre de reprise du site de Blanquefort, en Gironde. "Révolté" et "écœuré". Il a affirmé: "Je veux profiter de la représentation nationale pour appeler Ford solennellement à réviser sa décision et à accepter la reprise de Punch qui garantit l'avenir du site industriel de Blanquefort".

On aimerait que notre ministre soit aussi révolté et écoeuré par les 2130 emplois supprimés dans son ministère en 2019 et les 40 000 supprimés depuis 2002.

Notre département a payé lui aussi un lourd tribut à ces suppressions : 19 Trésoreries fermées en Ardèche depuis 2005 et 96 emplois supprimés depuis 2011 date de création de la DDFIP Ardèche.

Nous exigeons sans attendre la fin avril (date annoncée lors de la première convocation de cet CT) que le projet de « déconcentration de proximité » ou de « géographie revisitée » nous soit dévoilé même dans ses grandes lignes dès aujourd'hui.

Nous dénonçons à nouveau le mode de communication du secrétaire d'Etat Olivier DUSSOPT qui a annoncé la bonne nouvelle de la suppression de 3 SIE par le truchement du réseau social Facebook! Effectivement 3 suppressions valent mieux que 4. Encore un ardéchois grand défenseur du département! Ardéchois qui aspire à rester dans l'histoire comme le fossoyeur des services publics à la française. On se serrait bien passé de ce funeste ambassadeur!

De plus nous venons d'apprendre que le gouvernement a décidé que le projet de réforme « fonction publique » sera examiné en procédure accélérée. L'Assemblée nationale et le Sénat n'examineront donc qu'une fois ce projet majeur. La loi serait applicable dès le 1er janvier 2020.

La brutalité du gouvernement, sur le fond comme sur la méthode, est insupportable. Elle en dit long sur sa conception de la démocratie sociale (aucune proposition des organisations syndicales n'a été retenue pendant la phase de « pseudo-concertation ») mais également sur la réalité de son projet. Le gouvernement sait parfaitement que ce dernier est contesté.

Cette brutalité a trouvé une nouvelle illustration prégnante en Haute-Garonne.

Le Tribunal administratif de Toulouse a bien débouté l'administration de sa requête visant à la fois le déblocage des piquets de grève...qui n'existaient plus au moment où le juge devait se prononcer, et ceux qui seraient susceptibles d'être mis en place dans le futur. Le juge administratif a également débouté l'administration dans sa demande d'astreinte de 1 000 euros par agent et par jour.

C'est une victoire, mais aussi un soulagement profond pour les personnels concernés dont certains vivaient très mal la violence avec laquelle l'administration les a traités.

L'attitude des représentants locaux de la DGFiP laissera sans doute des traces profondes dans les rapports sociaux futurs dans le département de Haute-Garonne.

Cet ignoble épisode doit nous faire prendre conscience que nos responsables, tant au niveau local pour certains, qu'au niveau national pour tous, sont habités d'une volonté de bâillonner l'action collective et syndicale par tous les moyens possibles et imaginables. Cette posture est inédite dans notre administration. Elle renvoie à la volonté du gouvernement de pénaliser l'expression syndicale et collective, voire de l'entraver purement et simplement. Une collusion de mauvais aloi qui remet en cause l'indépendance des fonctionnaires au regard du pouvoir politique dans une dérive anglo-saxonne des liens entre pouvoirs administratif et politique. Qu'en sera-t-il lorsque des postes à hautes responsabilités seront confiés, comme le prévoit le projet de loi Fonction publique, à des contractuels ?

C'est aujourd'hui déjà à la DGFiP, par l'application de décisions et lois liberticides portées par le gouvernement et entérinées par le Parlement.

Si la réflexion et la prudence seront de mise dans le choix de nos futures modalités d'action, cette phase qui se termine par la défaite de l'administration, ne doit en aucun cas nous conduire à la frilosité, voire à la résignation. Nous sommes forts d'outils pour continuer de nous battre, pied à pied, contre la destruction méthodique de notre administration et plus largement de Bercy et du service public.

Que chacun et chacune soit remercié pour le soutien indéfectible apporté aux camarades de Haute-Garonne qui ont lutté pendant de longues semaines et ont gagné!

À nous, toutes et tous, de suivre cet exemple et de faire poindre notre victoire, collectivement.

Enfin, nous vous rappelons Monsieur le Président, que :

Nous sommes venus vous demander le mardi 5 février, jour de grève interprofessionnelle avec 42% des agents du département en grève, votre vision des services en Ardèche, pour la période 2020-2022. Votre projet était selon vos dires non finalisé.

Lors de l'audience intersyndicale du jeudi 7 mars, nous vous avons remis une pétition signée par 270 de vos agents dans laquelle ils vous demandaient de connaître votre vision de la géographie revisitée en Ardèche. En vain!

Nous vous avons interpellé à nouveau sur ce même sujet le mardi 2 avril lors de la 1ère convocation du comité technique local. Toujours en vain!

Le jeudi 14 mars, les agents du département étaient en grève à 38% pour essayer de vous faire comprendre leurs inquiétudes pour leur avenir professionnel.

Ils l'étaient encore en grève à 27% le jeudi 28 mars dernier, nouvelle journée de grève DGFIP avec une manifestation nationale à Paris qui a réuni près de 2500 agents.

Nous vous avons interpelé à nouveau toujours sur ce même sujet le mardi 9 avril lors de la 1ère convocation du CHSCT de l'Ardèche et lors de la 2ème convocation du CDAS de l'Ardèche le 11 avril! En vain! Seule l'annonce d'un « Ardèche Tour » du Secrétaire d'État M. Olivier DUSSOPT a filtré.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de prendre vos responsabilités, d'être à la hauteur de l'enjeu et de prouver votre loyauté envers les agents de votre direction et votre attachement au département de l'Ardèche.

Nous sommes ici en tant que représentants des personnels pour exiger de votre part de la « transparence ».

Quel plan avez-vous transmis à la DG? Ou quel plan la DG vous a-t-elle-transmis?

Sans réponse de votre part, nous ne participerons pas à ce CTL conformément à la décision de l'intersyndicale nationale Solidaires, CGT, FO et CFDT, de suspendre toute participation au dialogue social local et national.